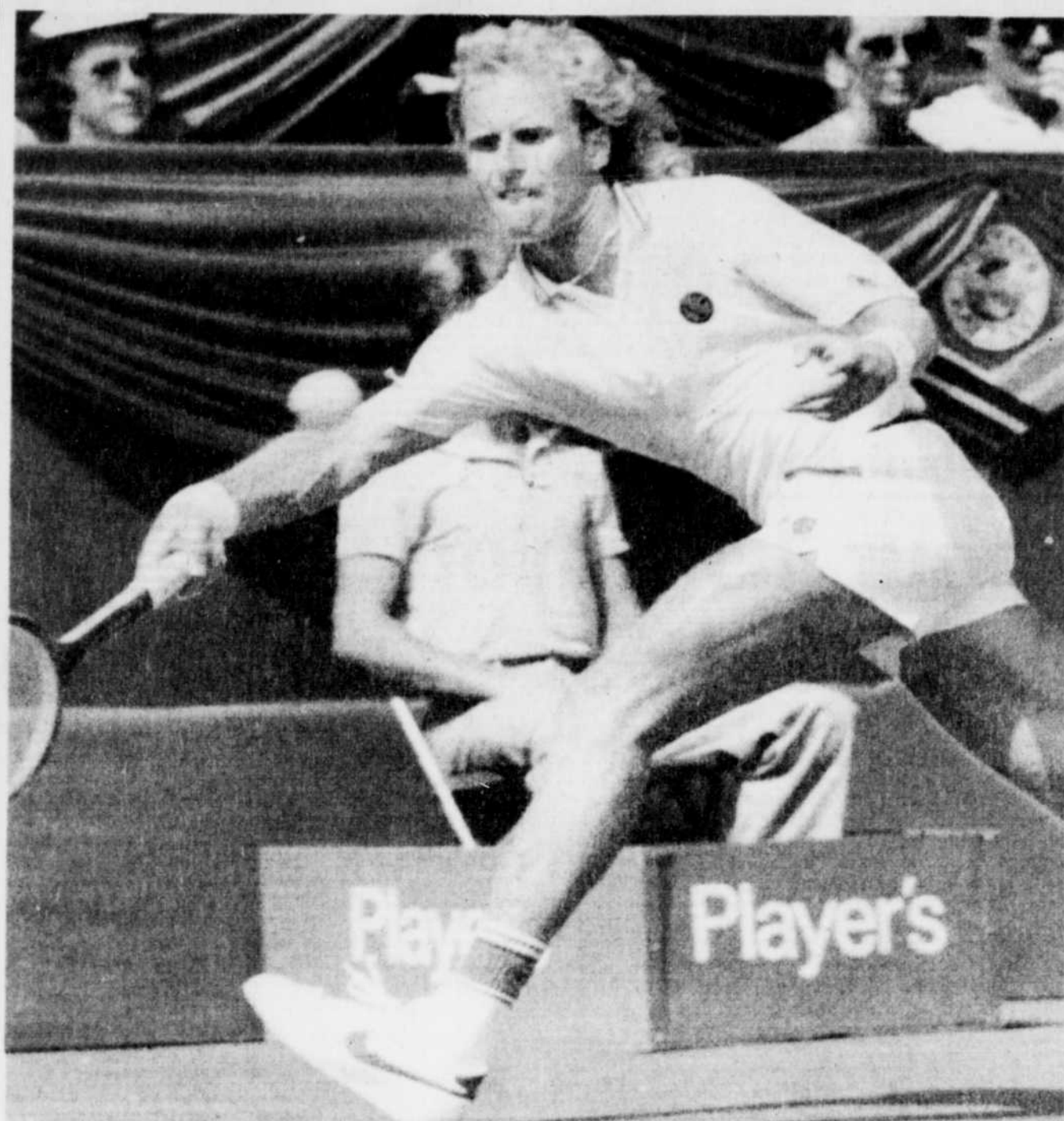


**Les Expos
retombent à
5 1/2 parties
de la tête**
— D 1

la tribune

73e ANNÉE — No 47 — 24 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, LUNDI 16 AOÛT 1982 —

(SAMEDI 80¢) 40¢
Livraison à domicile:
\$2.15 par semaine



L'Américain Vitas Gerulaitis a mis sa vitesse et sa très grande précision à profit pour menotter le

Tchécoslovaque Ivan Lendl en trois sets, en finale des Internationaux de tennis de Toronto.

Gerulaitis détrône Lendl

— D 3

Sans confirmer sa candidature à la chefferie

Bourassa promet un plan de relance

...économique et politique

par René Marchand

■ ASBESTOS — Même s'il a refusé de confirmer sa candidature à la succession de M. Claude Ryan, l'ex-premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, ne s'en est pas moins engagé à publier à court terme un plan de relance économique et politique du Québec.

Cet engagement, M. Bourassa l'a pris hier matin devant les militants libéraux du comté de Richmond lors d'un déjeuner-causerie auquel il participait à Asbestos, où il avait été invité par l'actuel député de cette circonscription, le libéral Yvon Vallières.

M. Vallières a d'ailleurs profité de l'occasion pour donner ouvertement son appui à M. Bourassa si ce dernier posait sa candidature à la direction du Parti libéral du Québec.

Alors que les nombreux journalistes présents au déjeuner-causerie s'attendaient à ce que M. Bourassa fasse part de ses intentions, ce dernier a refusé de dire s'il allait poser sa candidature à la chefferie du Parti libéral du Québec; il a toutefois précisé qu'il se contentait, pour l'instant, d'aider le PLQ à titre de militant.

L'économie

Axée essentiellement sur l'économie, la conférence de M. Bourassa se voulait un échange de réflexions sur les problèmes québécois actuels et sur les moyens de les résoudre.

Pour M. Bourassa, le seul moyen d'aider le Québec dans l'avenir est de travailler sur son potentiel économique.

L'ex-premier ministre, à plusieurs reprises dans son discours, a vertement dénigré certaines politiques de l'actuel gouvernement du Québec, allant jusqu'à traiter le PQ de "véritable machine d'intoxication et de manipulation".

• Vallières appuie Bourassa

— B 1



Robert Bourassa

Service de police obligatoire dans les municipalités de 5000 habitants et plus

Un front commun réclame un moratoire sur la Loi de police

NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES (PC) — Essouffées à l'idée d'avoir à se constituer prochainement un corps de police avec toutes les implications financières que cela suscite, les municipalités d'environ 5,000 habitants, réunies dimanche, à Notre-Dame-des-Prairies, en banlieue de Joliette, se sont entendues pour réclamer au ministre de la Justice un moratoire sur l'application de la Loi de police actuelle.

Quatorze petites municipalités ont pris part au front commun, dont celle du Canton d'Ascot. Trois députés y étaient présents, soit MM. Guy Chevrette de Joliette, René Blouin de Roussseau et Yvon Picotte de Maskinongé.

Estimant que le contexte économique est bien différent et plus difficile qu'au moment où la loi 48 a été adoptée, en 1979, les petites municipalités de 5,000 habitants se disent étouffées à l'idée d'avoir à assumer les frais de la sécurité publique sur leur territoire.

Elles soutiennent qu'il y a lieu de repenser les modalités de cette loi, au chapitre des concernant.

Le maire de Saint-Charles-Borromée a déclaré que la sécurité publique relevait d'un choix de citoyen, et que cela ne devrait pas être imposé par Québec.

D'ailleurs, a-t-il mentionné, à l'heure où le gouvernement du Québec compresse tant qu'il peut en coupant dans les services et les fonctionnaires, il apparaît surprenant qu'il exige des municipalités qu'elles fassent exactement le contraire...

Constatant que la récession frappe durement, le représentant de Saint-Charles a dit que le débat sur la police allait de pair avec la survie économique des petites municipalités. Selon lui, il y a sûrement moyen de rendre la loi actuelle équitable pour tous.

Il a soulevé l'idée d'un per capita pour l'ensemble des municipalités. Cette suggestion a été retenue par le député Guy Chevrette qui a promis d'en faire part au ministre Bédard, alors même que s'amorce l'évaluation de la réforme fiscale, faite il y a trois ans.

Les députés péquistes présents, MM. Guy Chevrette et René Blouin, ont refusé d'appuyer la cause des pe-

lités à se doter d'un service de police "chromé" et qu'il ne pourrait s'agir, dans certains cas, que de l'embauche d'un agent de sécurité.

M. Chevrette a dit que la loi avait été votée par l'ensemble du Parlement, en 1979, et que, depuis lors, la criminalité avait augmenté et les besoins de sécurité aussi. Selon lui, la loi 48 permet suffisamment de discussions pour accommoder tout le monde.

Les petites municipalités apparaissent d'accord sur un point : si elles acceptent d'ouvrir la porte à un ou deux agents de police, elles se devront un jour de faire face à un syndicat, qui réclamera les mêmes conditions que celles consenties à la SQ tant au chapitre des salaires qu'à celui des deux hommes par voiture. Elles craignent le fardeau financier qui s'annonce, et se proposent de tenter d'infléchir le ministre Bédard.

Un voilier explose au lac St-Jean

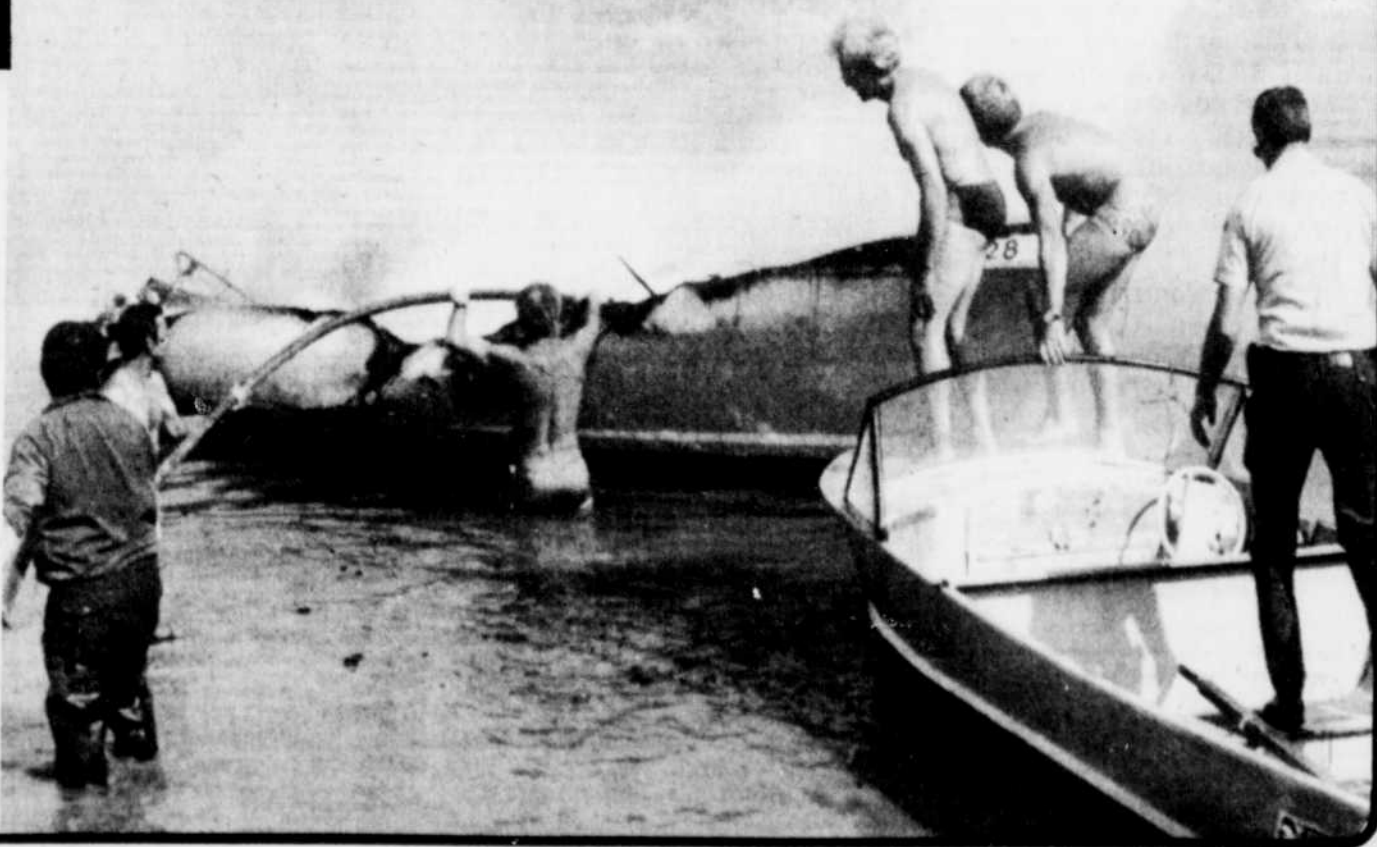
■ SAINT-GEDEON D'ALMA (PC) — Quatre membres d'une même famille ont péri hier après-midi dans l'explosion de leur voilier motorisé après que son mât fut entré en contact avec une ligne à haute tension de 161,000 volts.

La Sûreté du Québec a identifié les victimes comme étant Jean Saint-Onge, 38 ans, d'Alma, son épouse, Andrée, 37 ans, et leurs deux fils, Patrick, 12 ans, et Maxime, neuf ans.

La tragédie s'est produite alors que l'embarcation, longue de huit mètres et dotée d'un mât haut de 10 mètres, traversait un chenal entre un havre pour yachts de plaisance et le lac Saint-Jean.

L'accident a provoqué une panne qui a privé d'électricité 21,000 abonnés durant près de six heures.

4 morts



bonne journée !

TEMPÉRATURE—
BEAU: 27 °C.
DEMAIN: CIEL VARIABLE
C-3

Aujourd'hui

DU MONDE À L'EXPO

12,000 visiteurs de plus que l'an dernier pour les deux premiers jours. C'est un premier bilan que les organisateurs de l'Exposition agricole de Sherbrooke ne se gênent pas pour qualifier d'extraordinaire. Le journaliste Daniel Forgues s'y est rendu et a notamment pu constater le succès du salon de black-jack parmi les attractions de cette 97ième présentation de l'événement.

A-3

ELECTIONS

La refonte de la carte électorale de la ville de Sherbrooke pourrait entraîner un affrontement entre les conseillers Roger Gingues et Réginald St-Laurent qui envisagent de poser leurs candidatures dans le même district électoral.

A-2

CAMP SAVIO

Le vol dont a été victime la directrice du camp Savio jeudi dernier a placé l'institution dans une position si délicate que seule une aide immédiate pourrait l'aider à remonter la pente.

A-4

SPORTS

A Edmonton, les Eskimos de l'endroit ont rappelé aux Concorde de Montréal qu'il ne suffit pas d'une victoire pour transformer une équipe de football.

D-2

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV..... A-6
- CARR. et PROF..... B-3
- DÉCÈS..... C-6
- FINANCE..... B-3
- INTERNATIONAL..... B-5
- PETITES ANNONCES..... C-2
- ROMAN..... C-5
- SPORTS..... D-1
- VIVRE EN '82..... C-1

L'Union Théâtrale
présente

du sang bleu
dans les veines
de Georges Dor

au
Pavillon Lionel Racine
Domaine Montjoye, North Hatley
Jusqu'au 28 août
les jeu., ven. et sam., à 8h.30
Admission: 6,00\$

Aux prochaines élections municipales

Les conseillers Gingues et St-Laurent en lutte pour un même district?

par Léon Dion

SHERBROOKE — Les conseillers Roger Gingues et Réginald St-Laurent se feront-ils la lutte dans le district no 1 dans l'ouest aux prochaines élections municipales? Chose certaine, tous les deux convoitent ce district.

M. Roger Gingues déclare catégoriquement qu'il n'envisage pas de se présenter ailleurs que dans le district no 1, fort possiblement comme indépendant, et fait valoir qu'il s'occupe des problèmes des citoyens de ce quartier au conseil depuis plus longtemps que M. St-Laurent. Par ailleurs ce dernier souligne qu'il y a opéré un commerce pendant 21 ans.

"Je préférerais à ne pas avoir à faire la lutte à aucun de mes collègues actuels", déclare M. St-Laurent. Le choix définitif d'un district n'est pas encore fait, ajoute-t-il. Même s'il se sentirait plus à l'aise dans le no 1, Réginald St-Laurent n'écarte pas la possibilité de choisir le district no 2 (la loi électorale a amené la création de 12 districts avec un conseiller chacun).

Mais le dilemme pourrait quand même persister si le conseiller Antonio Pinard présente sa candidature dans le no 2. Dans cette hypothèse, M. St-Laurent n'aurait pas d'autre choix que d'affronter un ancien collègue.

C'est pour cela que M. St-Laurent se dit ouvert à des discussions avec ses collègues de l'ouest pour éviter une lutte électorale. A ses yeux, MM. Gingues et St-Laurent devraient cependant accepter plus facilement de se déplacer puisqu'ils sont connus à la "grandeur" de l'ouest. En tout cas, M. Gingues, a déjà une idée bien arrêtée.

Par ailleurs M. Réginald St-Laurent a confirmé qu'il fera partie de l'équipe de candidats du maire Jacques O'Bready. Il a noté qu'il avait

été parmi les premiers à l'appuyer sur la scène municipale, et qu'il partageait ses idées.

Pour l'instant, on n'en est encore réduit à spéculer sur l'ensemble des



Réginald St-Laurent

candidats qui feront équipe dans le parti politique conduit par M. O'Bready. Ce dernier refuse pour l'instant de donner des noms, soulignant qu'il n'a pas terminé son tour d'horizon des candidats potentiels. Il s'est adressé ou s'adressera à des gens du présent conseil et à d'autres de "l'extérieur". La liste complète serait rendue publique au début ou vers la mi-septembre.

Les rumeurs

Les rumeurs publiques placent les conseillers Jean-Guy Archambault, Camille Fortier et Roméo Bergeron à coup sûr dans l'équipe du maire. M. Archambault disait hier que le maire ne lui en pas touché mot, mais il ne cachait pas son estime pour M. O'Bready.

L'ex-conseiller Guy Bureau est une autre personne associée par les rumeurs publiques à l'équipe O'Bready. M. Bureau affirme que le

maire et lui n'ont aucunement discuté de cela, même lors de leur dernier voyage de pêche. Pour M. Bureau, il n'y rien d'acquis quant à un retour sur la scène municipale. Sa



Roger Gingues

carrière d'homme d'affaires pourrait prendre une autre orientation, et c'est un facteur qui aura son influence, note-t-il.

Quant à l'ex-conseiller Roméo Quintal, que les rumeurs placent comme indépendant dans l'est, il déclare fermement que sa décision n'est pas prise, et qu'il s'est donné jusqu'au 15 septembre pour y réfléchir. M. André Côté a déjà déclaré par ailleurs qu'il pourrait faire la lutte à M. Jean-Guy Archambault.

Par ailleurs M. Claude Métras déclare qu'il n'est pas question pour le moment de faire le saut dans l'arène municipale. Les rumeurs le donnaient partant avec l'équipe O'Bready. En fait, des gens sont venus le solliciter pour une candidature à la mairie, admet-il. Mais il a décliné. M. Métras est un ami de longue date du maire actuel. Ayant accepté la présidence de la Féerie des Neiges '83, M. Métras a déjà beaucoup à faire avec les préparatifs.

En renonçant à des sommes d'argent ou en sacrifiant des collègues

Le personnel aura contribué pour 1.5 million \$ à la résorption du déficit de l'Université de Sherbrooke

SHERBROOKE (MR) — Le personnel de l'Université de Sherbrooke aura contribué pour un minimum de 1.5 million \$ à la résorption du déficit de l'établissement, soit en renonçant à des sommes qui leur auraient normalement été dues, soit en sacrifiant des collègues de travail.

C'est ce qu'il est possible de conclure en examinant les ententes conclues entre l'Université de Sherbrooke et les associations et les syndicats au

cours des dix derniers mois ainsi que les décisions de l'administration au sujet des coupures de postes.

Les cadres de l'Université de Sherbrooke, l'Association des ingénieurs professeurs des Sciences appliquées et l'Association des professeurs de la faculté de médecine, ensemble, ont permis à l'Université d'économiser une somme de plus de 700.000 \$ en renonçant au redressement des traitements de 4,32 pour cent auquel ils avaient

droit l'automne dernier, révèle le recteur, M. Claude Hamel.

Pour leur part, les membres du Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke ont accepté de verser un montant forfaitaire de 1,5 pour cent de leur traitement pour la période du premier juin au 30 novembre 1982 et de réduire à 1,3 pour cent de la masse salariale des professeurs réguliers le montant consacré aux congés de perfectionnement pour l'année

1982-1983, sacrifiant ainsi quelque 225.000 \$.

Quant à l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Sherbrooke, elle a été amputée de 7 de ses membres, par suite d'une prise de position de l'assemblée générale de ne pas renoncer à la hausse de salaire à laquelle les employés avaient droit, et ceci en dépit d'une recommandation de son conseil d'administration suggérant une

renonciation dans le but de racheter les postes que l'Université se proposait de couper. Cette coupe de postes permet à l'Université de Sherbrooke une économie de 345.000 \$, selon Mme Jeanine de Lasalle, présidente de l'Association.

Enfin, le personnel de soutien a connu une coupe de 20 postes qui permettra à l'Université de récupérer encore là quelque 300.000 \$. Les membres du Syndicat des employés de sou-

tien de l'Université de Sherbrooke ont été constants dans leur prise de position face à une possible renonciation à des hausses prévues dans leur convention collective: jamais ils n'ont envisagé cette possibilité depuis le moment où, pour la première fois l'automne dernier, l'idée a été lancée sur le campus universitaire de renoncer au redressement de 4,32 pour cent afin d'aider l'établissement à faire face à la crise financière.

— Claude Hamel

Avec la loi 70

"Nous venons de perdre la marge de manoeuvre qui aurait pu permettre d'envisager des concessions"

SHERBROOKE — "C'est regrettable, mais avec la loi 70, nous venons de perdre la marge de manoeuvre qui aurait pu permettre aux employés de soutien d'envisager des concessions."

C'est ce que juge M. Gilles Bilodeau, président du Syndicat des employés de soutien de l'Université de Sherbrooke, qui vient d'être amputé de 20 membres par suite de la décision de l'assemblée générale de ne pas renoncer à des hausses salariales dans le but d'aider l'Université de

Sherbrooke à faire face à la crise financière.

M. Bilodeau note que les employés de soutien sont les moins bien rémunérés des salariés de l'Université et qu'un sacrifice de 4,32 pour cent est, pour eux, beaucoup plus difficile que pour un cadre, un professeur ou un professionnel. "Il ne faut pas oublier que les taux hypothécaires et les autres coûts de la vie augmentent au même rythme pour les petits salariés que pour les mieux nantis, de sorte

qu'ils sont déjà beaucoup plus touchés que les autres."

Le président du SESUS déplore qu'il n'ait pas été tenu compte des sacrifices antérieurs des employés de soutien dans ces débats et il souhaite que les autorités de l'université et du gouvernement se rappelle la diminution des heures acceptée il y a déjà six ans par les employés de soutien de l'Université de Sherbrooke, ainsi que la transformation de postes à temps plein en postes à temps partiel, l'abolition de 48 postes depuis le premier juin 1980 et, par conséquent, l'augmentation de la tâche des travailleurs tandis que la hausse du nombre d'étudiants exigeait un nouveau surcroît de travail.

"C'est pour toutes ces raisons, dit M. Bilodeau, que les employés de soutien n'ont pas voulu sacrifier encore leur salaire, puis nous croyons que notre convention collective nous assure la sécurité d'emploi. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons déposé des griefs relatifs à chaque poste coupé par l'Université."

Au total, il semble que quelque 75 griefs différents portant sur les cas de fermetures de postes ont été déposés par le SESUS.

M. Bilodeau note toutefois que le Syndicat a négocié une entente avec l'Université, qui s'est engagée à rappeler prioritairement les personnes licenciées pour les remplacements dans les cas de maladie, de vacances ou de

congrés de maternité parmi les salariés qui se trouvent toujours à l'emploi de l'Université.

Il semble, d'ailleurs, selon le recteur Claude Hamel, que la majorité d'entre eux ont ainsi été rappelés par l'Université au cours de l'été.

Comme la convention collective des employés de soutien se termine le 31 novembre prochain, le président du Syndicat assure que le sujet principal des négociations sera, de toute évidence, la sécurité d'emploi. Et, bla-

mant Québec, M. Bilodeau ajoute: "Comme le gouvernement a pris l'habitude de s'ingérer dans les affaires des universités, il va sûrement tenter d'imposer des conditions dans les prochaines négociations."

Le président du SESUS dit ne pouvoir imaginer ce que sera la position des employés de soutien quand viendront de nouvelles propositions de coupures de postes pour faire face aux compressions additionnelles annoncées par Québec.

— Gilles Bilodeau

d'une ligne à la page

PUBLICITE	PUBLI-REPORTAGE	CONCOURS
PUBLI-PROMOTION	ANNONCES	RELATIONS PUBLIQUES

APPEL POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE AU LIBAN

Les résidents de l'Estrie qui voudront apporter assistance aux victimes de la guerre au Liban pourront le faire en toute confiance en faisant parvenir leurs dons à la section diocésaine de l'organisme national DEVELOPPEMENT ET PAIX. En effet, monsieur Lionel Bureau, président de la section régionale de cet organisme, nous informe que les dirigeants nationaux de Développement et Paix, en accord avec la Conférence des Evêques catholiques du Canada, ont décidé de créer un fonds spécial pour venir en aide aux victimes de la guerre au Liban. On sait déjà que les victimes de cette guerre manquent de médicaments, d'eau potable et d'aliments. C'est pour parer à ces nécessités premières qu'on fera parvenir, par l'intermédiaire de Caritas International, les dons reçus.

Même si de nombreux pays du monde et organismes humanitaires font déjà parvenir des secours au Liban, la misère reste considérable puisque la guerre continue à détruire les villes et à décimer les populations. Les dons peuvent être envoyés à:

Développement et Paix (Sherbrooke)

C.P. 1235

Sherbrooke (Québec)

J1H 5L7

80747 P.S.: Des reçus pour fins d'impôt seront émis.

Le personnel administratif

Les cas de licenciements portés en arbitrage

— Mme Jeanine de La Salle

SHERBROOKE (MR) — Mme Jeanine de Lasalle, présidente de l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Sherbrooke, déplore le fait que l'Université ait licencié des membres de l'APAPUS sans tenir compte de l'ancienneté.

"Je suis convaincue, dit-elle, qu'il y aurait eu moyen de procéder à des réaménagements, de façon à sauver des gens qui avaient 10, 12 et 17 ans d'ancienneté et qui ont pourtant été remerciés de leurs services." Mme de La Salle qualifie ces cas de très pénibles.

Elle ajoute: "Jusqu'ici, l'Université avait toujours respecté notre protocole, qui est, soit dit en passant, identique à celui de nos collègues de Laval et de Montréal."

L'Association portera le cas de ces licenciements en arbitrage en demandant à l'arbitre d'interpréter une clause du protocole de l'APAPUS que les employés interprètent comme une clause garantissant la sécurité d'emploi.

L'assemblée générale, convoquée une première fois, avait accepté, à 42 voix contre 41, la recommandation de son conseil d'administration visant à un sacrifice salarial pour racheter les postes que voulait fermer l'Université. Toutefois, des membres munis des statuts de l'APAPUS ont redemandé une nouvelle assemblée générale au cours de laquelle les débats ont abouti, par 53 votes contre 36, à un refus, ce qui a entraîné l'application des mesures prévues par l'Université.

De fait, corrige Jeanine de Lasalle, ce sont 8 postes qui ont été coupés, mais l'un des employés n'avait pas encore sa permanence.

Le refus de l'assemblée générale a été basé sur trois raisons principales: d'abord, les membres étaient certains que leur protocole leur garantissait la sécurité d'emploi; deuxièmement, la loi 70 du gouvernement provincial prévoyant justement un gel des salaires, il est apparu inconcevable aux membres d'aller sacrifier aussi une hausse à laquelle ils avaient droit; enfin, Mme de Lasalle dit que les membres, ayant pris connaissance des ententes intervenues avec les autres personnels de l'Université, comme le Syndicat des professeurs, par exemple, il leur est apparu difficile d'accepter un sacrifice de 4,32 pour cent en comparaison de quelque 2 pour cent pour les professeurs.

Enfin, la présidente de l'APAPUS s'insurge contre le gouvernement provincial, dont elle dit mettre la bonne foi en doute. Parlant de la loi 70, elle lance: "Quand ça fait son affaire, le gouvernement inclut les employés d'universités dans la fonction publique, comme c'est le cas avec le gel des salaires, mais quand ça ne fait pas son affaire, il en va autrement: ainsi, par exemple, garantit-il la sécurité d'emploi aux employés du secteur public et para-public, mais il n'en glisse pas mot au sujet des salariés des universités."

Mme de Lasalle termine en déplorant le climat d'insécurité qui règne sur le campus: "On vit dans un climat épouvantable depuis l'automne dernier", dit-elle. Et elle n'ose imaginer ce que sera l'avenir avec la perspective de nouvelles coupures aussi imposantes que celles annoncées par Québec.

Marcel Nault a décidé de peindre littéralement les gardiens du CEGEP et c'est l'agent Adrien Bélanger qui l'a appris en premier... Adrien a vu son costume passer du vert au jaune en une fraction de seconde...

Roméo Quintal a décidé de visiter les lieux de l'exposition à bord d'une voiture propulsée à l'électricité... Il n'hésite pas à faire monter des amis, si bien que la voiture est souvent surchargée...

Quelques jours après avoir fait l'essai d'un nouveau radar de vitesse, les policiers de Rock-Forest se sont munis d'un faux radar pour aider leur faux agent Sanschagrin qui fait de la prévention...

Eileen Morgan n'a pas hésité à prendre un autre espace dans le palais des sports pour les bureaux de l'exposition, les bureaux réguliers étant occupés par les tables de black-jack...

Ils sont devenus de vrais spécialistes au jeu, mais ils ne jouent pas au black-jack même si on les voit là souvent... Il s'agit des policiers Claude Giroux et Patrick Hall...

L'organisation du 2e Salon agro-alimentaire a pris place dans des nouveaux locaux à l'intérieur de l'édifice de l'UPA sur le boulevard Bourque... Ces locaux ont été fournis gracieusement par la Caisse d'établissement de l'Estrie...

Me Martin Bureau y pensera désormais deux fois avant de défier ses voisins aux quilles ou à tout autre sport. Quant à son épouse Denise, la reine des mangeuses de pop corn, ses amis lui permettront à l'avenir d'utiliser un dictionnaire pour être plus compétitive au "scrabble"...

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélorails et routes motorisées, 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00.

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facilitées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Depuis le vol de 3 000 \$ de la semaine dernière

Le camp Savio a besoin d'aide

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — "Notre budget était déjà très serré; on gratte les miettes qui nous res-

taient... Maintenant, depuis le vol, il ne nous reste plus rien. On a besoin d'aide." Tel est le message qu'a livré à La Tribune, hier après-midi, la

directrice du camp Savio à Katevale, Mme Rosalma Girard.

Mme Girard s'est fait voler la somme de 3.000 \$ la semaine der-

nière alors qu'elle revenait de la caisse avec une amie.

"Cet argent-là, on en avait vraiment besoin. Il nous reste une semaine de camp et je me demande comment on va faire pour arriver. Il y a une vingtaine de jeunes qu'on doit recevoir. Nos employés ne pourront même pas être payés cette semaine. Ca nous prend de l'aide tout de suite, aujourd'hui même", de dire la directrice du camp lors de l'entrevue.

Depuis le début de l'été, le camp Savio a accueilli plus de 130 familles sur ses terrains loués des pères Salésiens.

"On reçoit beaucoup de familles qui n'ont que la rue pour passer leurs vacances. On demande juste 28 \$ par semaine pour les adultes et 11 \$ pour les enfants. C'est pas cher et on offre plusieurs activités. Avec l'argent que je me suis fait voler la semaine dernière, il ne nous reste même pas assez pour réserver la location des terrains pour l'an prochain", raconte Mme Girard, directrice du camp depuis trois ans.

Le camp Savio est géré par un organisme à but non lucratif. "Le rendez-vous familial".

L'organisme réussit tant bien que mal à tenir le camp en fonctionnement.

"On a une subvention du ministère des Loisirs, mais comme les budgets sont serrés, notre subvention a été diminuée cette année. C'est surtout pour ça qu'on devait restreindre de plus en plus nos dépenses. Maintenant qu'on s'est fait voler, on se demande

comment on va survivre", précise-t-elle.

Situé sur le bord du lac Magog, deux kilomètres avant Katevale, sur le chemin Ste-Catherine, le camp Savio offre une foule d'activités à ses pensionnaires: une vingtaine de chalets accueillent les familles, et 14 employés voient au bon fonctionnement du camp. Les pensionnaires peuvent pratiquer du canot, pédalo et/ou chaloupe sur le lac et on peut se baigner soit dans le lac ou dans la piscine du camp.

"Pour cette année, il nous reste une semaine d'activités et c'est cette semaine. C'est pour ça qu'on apprécierait grandement de l'aide. On a besoin de patates, de pain, de lait, de tous les produits du jardin afin de nourrir la vingtaine de personnes qu'on reçoit cette semaine", souligne Mme Girard, ajoutant qu'on cherche également de l'argent pour payer les employés.

Les dons peuvent être portés directement au camp, à compter d'aujourd'hui, ou on peut contacter Mme Girard par téléphone au camp même.

Quant au vol dont elle a été victime jeudi dernier, Mme Girard croit que les auteurs connaissent parfaitement les faits et gestes du camp. Les deux vo-

leurs ont intercepté la voiture de Mme Girard sur la route, fracassé le pare-brise avec une barre de fer et on se sont emparés de la sacoche de la victime.

"Les voleurs connaissent



Mme Rosalma Girard, directrice du camp.

même ma sacoche", de commenter Mme Girard.

L'enquête policière se poursuit alors que la directrice du camp Savio attend de l'aide dès aujourd'hui.



Hier midi, il y avait messe en plein air au camp Savio. Malgré les problèmes financiers

survenus depuis le vol, la vie continue au camp...

Acquisition de terrains au bord du lac Fraser

Québec relance le dossier du parc du Mont Orford

par François Gougeon

CANTON D'ORFORD — Malgré un retard de trois ans, le projet d'agrandissement du parc du Mont Orford, par l'acquisition de terrains au Lac Fraser, afin d'y aménager notamment quelque 250 nouveaux sites de camping et une plage, vient d'être relancé.

A cet effet, le Conseil des ministres a de nouveau donné un avis pour l'acquisition, si possible de gré à gré, des terrains d'une superficie d'un peu moins de 100 acres appartenant au Club de pêche du lac Fraser, et a

autorisé le Conseil du trésor à prévoir des sommes à cette fin. Il s'agit du renouvellement d'un premier avis émis en 1975 mais qui, comme aucune suite n'y avait été donnée, ne tenait plus depuis plus d'un an. Et dans le

même esprit, on parle de l'acquisition de terrains situés en bordure du Mont Chauve, de façon à harmoniser le tout avec le territoire du prolongement du parc et pour éviter un aménagement qui serait incompatible avec le milieu naturel (constructions diverses ou même une coupe à blanc).

Quand ces informations ont été confirmées à La Tribune, par l'adjointe du député de St-François, M. Réal Rancourt, qui pilote le projet depuis le retard constaté sur l'échéancier annoncé le 23 août 1979 a commencé à provoquer une vive efferves-

cence dans le milieu, il n'a cependant pas été possible de connaître le montant exact retenu pour l'achat des terrains. On pense qu'elles sont "d'environ 500.000 \$". Mais, comme l'a fait remarquer Hélène Messier, du cabinet de M. Rancourt, "on ne peut divulguer le montant, car cela risquerait de provoquer une spéculation. Et comme le gouvernement désire acquérir les terrains de gré à gré, c'est très délicat... mais cela montre clairement que le projet d'agrandissement du parc est bien engagé".

La directrice du cabinet du vice-président de l'Assemblée nationale a aussi mentionné que la mandat a été confié aux représentants du ministre des Travaux publics en vue d'entreprendre les négociations pour l'achat des terrains. "Et s'il le faut, que la vente de gré à gré n'est pas possible, alors le gouvernement n'hésitera pas à aller devant le tribunal d'expropriation", a rajouté Hélène Messier.

Le président du Club de pêche du lac Fraser, M. Walter Laflamme, a reconnu avoir été informé de l'émission d'un décret d'acquisition par le gouvernement québécois. "Pour l'instant, je n'ai eu aucune autre nouvelle... on ne m'a pas encore contacté pour les négociations. De toute façon, c'est l'ensemble des directeurs de notre association qui prendra la décision", a-t-il dit.

Geste concret

Selon Hélène Messier, la volonté du gouvernement d'agir dans ce dossier est "très manifeste". Comme preuve, elle a mentionné que, tout dernièrement, un contrat au montant de l'ordre de 100.000 \$ a été accordé à la firme d'ingénieurs SBGS, pour amorcer la préparation des plans et devis en vue de la construction de la route d'accès devant mener aux abords du lac Fraser, et des aires de stationnement. "Pour la suite et la fin de ces travaux préparatoires, le gouvernement a déjà prévu pour l'an prochain un autre montant de 100.000 \$", a-t-elle rajouté.

Puis, des que les pourparlers auront abouti positivement en vue de l'acquisition des terrains le long du lac Fraser (plus ou moins long selon les discussions), tout sera mis en branle en vue de l'établissement des nouveaux sites de camping et l'aménagement d'une plage, tout comme l'avait promis en 1979 le ministre responsable d'alors, M. Yves Duhaime. Mais à ce moment, les travaux devaient débuter dès l'année suivante. "On doit reconnaître qu'il y a eu du retard sur l'échéancier, mais il faut se réjouir de l'évolution actuelle du dossier, surtout dans le contexte économique qu'on connaît présentement", a précisé l'adjointe du député de St-François.

Elle a profité de l'occasion pour souligner qu'au cours des derniers mois, différents investissements ont été apportés ou seront réalisés sous peu sur le site du parc actuel, bien qu'ils ne fassent pas partie des promesses de 1979: réfection de la route menant au Lac Stukely, aménagement d'un réseau d'aqueduc et d'égouts sanitaires au camping, isolation du centre communautaire et construction d'un casse-croûte et d'un bâtiment communautaire, le tout pour environ quelque 315.000 \$.

dont le coût serait assumé entièrement par la ville.

Les deux conseillers se sont finalement ralliés à leurs deux confrères présents pour envoyer la demande de subvention. Par ailleurs, le directeur des loisirs de Magog sera chargé d'organiser la consultation exigée par le gouvernement du Québec auprès de la population et des organismes de loisirs locaux.

qu'elles se retrouvent seules pour en assumer les coûts. Le maire Thérault a rappelé à ce sujet le fameux pont Michigan dont la réfection a finalement coûté 200 000 \$ de plus parce qu'une subvention promise n'a jamais été versée.

Le conseiller Girard quant à lui craint que ce genre de programme alourdisse l'appareil municipal et force la création de nouveaux postes

Transport des alentours

Pas de subvention tant que le déficit de Magog ne sera pas résorbé

MAGOG (GP) — Le trésorier Yves Langlois devra fournir chaque mois au conseil un relevé des finances municipales pour déterminer où en est le rattrapage du déficit prévu pour l'année en cours.

Cette décision découle d'une nouvel-

le demande de subvention provenant de l'Association Transport des alentours qui demande à la ville de payer sa part évaluée à 5.500 \$.

Cette requête a été encore une fois remise jusqu'à ce que le déficit de 150.000 \$ soit résorbé. Les économies réalisées à ce jour se chiffrent à 50.000 \$.

Dans une lettre adressée au conseil, Transport des alentours précise que toutes les municipalités qui participent au financement de ce programme ont payé leur cotisation et que le gouvernement du Québec, qui défraie 75 pour cent du coût total, a versé sa subvention.

La ville de Magog reste donc le seul intervenant à faire la sourde oreille aux demandes de l'association.

Le conseil municipal semble déterminé à ne pas céder un sou avant d'avoir résorbé le déficit escompté.

D'autre part, l'association a perdu un de ses plus ardens défenseurs lors du décès du conseiller Jean Fortin, le 22 juin dernier.

Transport des alentours est une association sans but lucratif dont l'objectif est de conduire les personnes handicapées de Magog et des environs jusqu'au Centre communautaire où est situé l'atelier d'artisanat du club des Fantastiques.

Des élus de Magog se méfient de certaines subventions

MAGOG (GP) — Comme toutes les municipalités, Magog s'est vue offrir de participer au programme de soutien aux activités de loisir municipal. Ce projet donne la possibilité de recevoir jusqu'à 21 280 \$ en subvention à condition que certaines formalités soient remplies. Une première tranche de cette somme, soit la moitié, doit être reçue dès le début du mois de septembre 1982, et des échéances sont prévues par la suite pour organiser une consultation auprès de la population ainsi que pour fournir un calendrier des activités de l'année 1983.

Le conseil a passé une résolution affirmant la volonté de la ville de Magog de participer à ce programme, mais cela s'est fait au terme d'une longue discussion alimentée par le maire Maurice Thérault et le conseiller, candidat à la mairie, Laurent Girard.

Selon eux, les gouvernements municipaux devraient se méfier de ce genre de subventions qui paraissent généreuses, mais que les municipalités regrettent par la suite quand les programmes sont abandonnés et

qu'elles se retrouvent seules pour en assumer les coûts. Le maire Thérault a rappelé à ce sujet le fameux pont Michigan dont la réfection a finalement coûté 200 000 \$ de plus parce qu'une subvention promise n'a jamais été versée.

Le conseiller Girard quant à lui craint que ce genre de programme alourdisse l'appareil municipal et force la création de nouveaux postes

Nouvelles brèves

Canton d'Ascot

Un citoyen a demandé que la vitesse soit réduite sur le chemin Thibault, près de l'école Jean XXIII. Il semblait que certains automobilistes circulent assez rapidement dans ce secteur. Selon le citoyen en question, des panneaux routiers précisant la limite de vitesse devraient être installés. Ou encore, que des cahots ou des trous soient faits dans l'asphalte... "Les

chemins sont tellement bien faits; ça roule trop bien..."

La ville de Geraldton en Ontario demande une subvention de 100 \$ à la municipalité du Canton d'Ascot pour aider la francophonie dans ce secteur en formant le "Club Canadien Français". Les édiles ont refusé d'accorder cette subvention, affirmant qu'ils avaient besoin de leur argent.

Omerville

Une subvention de 16 000,00 reçue par la municipalité sera acheminée à l'association Transport des alentours comme contribution de la ville à cet organisme qui s'occupe du déplacement des personnes handicapées.

— O —

Un avis de motion a été déposé concernant un règlement de 50.000 \$ pour la réhabilitation partielle du réseau

d'égouts. Il s'agit d'une entente signée en 1981, subventionnée à 65 pour cent.

— O —

Une résolution a été votée autorisant le conseil à négocier le rachat de l'ancien bureau de postes au montant de 12.500 \$ moins les réparations à effectuer pour le rendre salubre. Ces réparations sont évaluées à 6.000 \$ et le paiement à faire sera échelonné sur trois ans sans intérêt.



Le camp Savio a accueilli à Katevale des centaines de familles depuis 14 ans. Cette semaine, les responsables du camp demandent de l'aide.

L'HEURE DES VRAIES AUBAINES EST ENFIN ARRIVEE!

DION CHEV OLDS MAGOG

REDUIT SES PRIX

75 15 AUTOMOBILES NEUVES et CAMIONS 1982

AUTOMOBILES USAGEES comportant garantie

90 choix

+ service

+ prix coupé

+ personnel compétent

Meilleur achat

AVANT D'ACHETER, DEMANDEZ-NOUS UN PRIX.

DION CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.

2200, Sherbrooke - MAGOG - Tél.: **843-6571**

20 Chevettes

10 Cavaliers

3 Citation

7 Celebrity

1 Malibu

3 Chevrolet

1 Corvette

6 Firenze

6 Ciera

2 Omega

5 Cutlass

3 Delta Royal

2 Pick up S10

3 Pick up réguliers

1 Camion châssis 1 tonne

2 Chevy Van

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Bernard Deslandes)

Le Père Noël à Omerville

Le Père Noël était à Omerville en fin de semaine alors que l'OTJ de l'endroit avait organisé une série d'activités pour renflouer sa caisse. Plus de 500 personnes ont participé au rassemblement.



(Photo La Tribune par Bernard Deslandes)

Au Festival du Bison

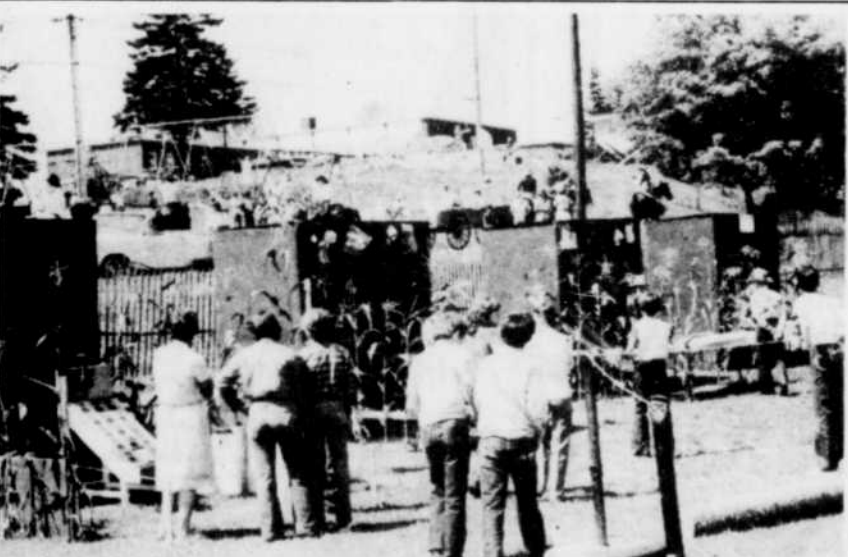
Voici les jeunes filles qui se disputent actuellement le titre de Reine au festival du Bison, qui doit se dérouler bientôt à Omerville. De gauche à droite: Francine Toulouse, Marjolaine Forand, Micheline Mecteau, Liette Gosselin et Brigitte Goupil.



(Photo La Tribune par Bernard Deslandes)

Un mariage d'antan

Les citoyens de Richmond ont pu assister à un mariage d'antan lors de la parade en l'honneur du 100^e anniversaire de fondation de la ville. Le dernier week-end a été consacré à cet anniversaire à Richmond.



(Photo La Tribune par Bernard Deslandes)

Le Festival du blé d'Inde

Le festival du blé d'Inde a connu tout un succès à Weedon en fin de semaine. En plus du traditionnel blé d'Inde qu'on a dégusté par centaines, on a eu droit à une exposition d'artisanat et un spectacle d'Edith Buttler.



(Photo La Tribune par Bernard Deslandes)

Un mini-congrès

La municipalité de Lennoxville était l'hôte en fin de semaine de l'Association des cités et villes qui y tenait un mini-congrès. Sur la photo, on aperçoit MM. Cecil Dougherty, maire de Lennoxville, Jacques Thérberge, président de l'association, Francis Dufour, président de l'Union des municipalités du Québec, le député Réal Rancourt ainsi que le maire de Sherbrooke, M. Jacques O'Bready.

Tout dépend de l'aide financière des trois paliers de gouvernement

Le Festival mondial de folklore en 1983 assuré à 95 pour cent

Par Jean Lauzon

DRUMMONDVILLE. La tenue d'un second Festival mondial de folklore à Drummondville l'an prochain est à 95 pour cent assurée. La seule chose qui pourrait empêcher sa réalisation serait le refus des gouvernements fédéral, provincial et municipal d'en assurer le financement dans des proportions au moins égales à ce qui a été accordé pour l'édition de juillet dernier, soit un total de subventions de 250 000 \$.

C'est du moins ce que soutient le directeur du Festival, M. Richard Luzeau, qui affirme également que son conseil d'administration fait actuellement tout en son pouvoir pour faire de cette manifestation culturelle un événement annuel à Drummondville. Déjà, par ailleurs, des pays comme l'Italie ont assuré leur participation à un éventuel autre festival l'an prochain.

Les responsables du Festival feront des demandes d'argent aux gouvernements responsables dès le mois de septembre et attendent des réponses qu'ils espèrent positives avant décembre. Si ces réponses s'avéraient négatives, il y aurait peu d'espoir de revoir d'autres festivités semblables à Drummondville. L'an dernier, c'est presque sous la menace de ne pas faire le Festival que les subventions ont

été tardivement accordées au mois de mars, soit seulement 4 mois avant le Festival. Cette année, les organisateurs veulent cette assurance avant décembre.

Interrogé par La Tribune pour avoir l'opinion de la ville de Drummondville sur sa participation financière, le conseiller Roger Prince, responsable des finances de la ville, s'est déclaré favorable à la tenue d'un autre Festival et a soutenu que l'éventuelle participation financière de Drummondville serait conditionnelle à la participation des gouvernements fédéral et provincial, en l'occurrence le ministère des Communications à Ottawa ainsi que les ministères des Affaires culturelles et du Loisir, Chasse et Pêche à Québec.

M. Prince a par ailleurs indiqué que le conseil de ville était divisé sur la question, certains conseillers voyant

dans le Festival des implications politiques plutôt que seulement une participation et une volonté populaire qui aurait été les faits marquants du Festival 1982.

A cet effet, M. Prince verrait d'un bon oeil la tenue d'un sondage à tra-

dial comme ils l'ont d'ailleurs fait cette année. Me Clair s'est déclaré enchanté du succès du festival de juillet dernier et la seule crainte qu'il devait mentionner à La Tribune quant à une éventuelle réédition, c'est que le Festival ne se fasse du mal à lui-même, en acceptant ce qu'il a appelé des "parasites" dans l'entourage de son organisation. Certaines personnes, a-t-il soutenu, parle déjà de "pré-festival et de post-festival".

Sur la participation du gouvernement fédéral, il a été impossible d'obtenir des commentaires, aucun de ses représentants n'étant présents à la fête organisée dimanche soir pour les bénévoles ayant travaillé à l'organisation du Festival mondial.

Quoi qu'il en soit, un permanent a été engagé pour assurer une certaine continuité dans l'organisation du Festival et il n'en dépend maintenant plus que des réponses gouvernementales avant de savoir finalement si oui ou non Drummondville pourra encore accueillir une dizaine de délégations d'autant de pays en ses murs et une foule enthousiaste de plus de 150 000 personnes, du jamais vu au Centre du Québec...

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

vers la population drummondvilloise pour voir si celle-ci est d'accord pour la tenue d'un autre festival, avec la participation financière que cela implique.

Quant au député de Drummond à l'Assemblée nationale, Me Michel Clair, il s'est dit prêt à défendre ce dossier à Québec et ne voit pas pourquoi les ministères concernés ne subventionneraient pas le Festival mon-

Bonne saison touristique au Parc des Voltigeurs

DRUMMONDVILLE. Le Parc des Voltigeurs aura connu une bonne saison touristique cette année, malgré les frais d'entrée de 3 \$ par voiture qui étaient imposés aux consommateurs jusqu'à la mi-juillet.

S'il est exact, comme devait le déclarer à La Tribune, en fin de semaine, M. Benoit Mondor, gérant du camping au Parc provincial, que la fréquentation du vaste site

récréatif a connu une diminution "assez marquée" au cours des premiers mois d'ouverture de la saison estivale, soit en mai et juin, cette baisse s'est rapidement effacée d'elle-même en juillet et depuis le début d'août, principalement, d'après M. Mondor, à cause de la température idéale qu'on a connue au cours de l'été. Selon M. Mondor, la température aura été un élément beaucoup plus mar-

quant concernant la fréquentation du Parc que les frais d'entrée imposés aux consommateurs.

Quoi qu'il en soit, un des préposés à l'entrée du Parc devait déclarer à La Tribune: "La pétition a marché". Cette pétition, signée par plus de mille personnes de la région, voulait faire abolir les frais d'entrée au parc provincial. Ces frais sont choses du passé depuis la mi-juillet.

Quant à M. Mondor, il explique cette abolition par d'autres facteurs. Il était anormal de dire celui-ci, de devoir payer pour entrer au parc et ensuite devoir encore payer pour se baigner ou encore payer pour visiter le Manoir Trent. Habituellement, dans un parc provincial, comme à Oka, devait-il expliquer à titre d'exemple, il n'y a

qu'un seul prix d'entrée qui donne accès à tous les services disponibles sur le site. Ce n'était pas le cas à Drummondville et c'est ce qui expliquerait, selon M. Mondor, le changement de politique amenant la gratuité pour se rendre au Parc des Voltigeurs.

Les consommateurs, quant à eux, se réjouissent de cette nouvelle politique qui n'est somme toute qu'un retour à l'ancienne. Pour plusieurs des personnes interrogées par La Tribune, si les frais d'entrée ne les empêchaient pas de venir passer une journée au Parc des Voltigeurs à l'occasion depuis le début de l'été, ces visites se font de plus en plus fréquentes depuis la mi-juillet, si la température le permet, évidemment...

Objectif des producteurs de pommes de terre du Québec: une meilleure qualité

DRUMMONDVILLE. Plus de deux cent personnes ont participé samedi après-midi à une rencontre portant sur la qualité de la pomme de terre du Québec, qui s'est déroulée sur la ferme de M. Constant Cardinal, un des plus importants producteurs de la région, à Ste-Brigitte-Des-Saults.

Producteurs, grossistes et représentants de chaînes d'alimentation de la région ont été conviés à assister à une série de conférences et de films traitant de la culture de ce légume qui connaît au Québec une amélioration qualitative constante depuis 4 ou 5 ans.

Cette réunion, la première de ce genre à ce tenir dans la région, visait un objectif très clair chez les producteurs, soit de "tendre constamment à augmenter la qualité de la pomme de terre du Québec, afin de se garantir des marchés et de concurrencer la production extérieure".

La production extérieure, c'est celle qui provient des provinces maritimes, surtout l'Île du Prince Édouard et le Nouveau-Brunswick, les principaux concurrents des producteurs québécois. Ces provinces fournissent à elles seules 35 pour cent du marché de la pomme de terre au Québec, les producteurs québécois assurant les autres 65 pour cent. Ceux-ci voudraient voir grimper cette moyenne de 10

pour cent et ainsi atteindre 75 pour cent d'auto-suffisance dans les prochaines années. La rencontre de samedi est un des moyens utilisés pour arriver à cet objectif.

La sensibilisation des consommateurs est aussi un des moyens utilisés. Ainsi, en décembre dernier, une trentaine de producteurs de la région se rendaient à Drummondville afin de protester contre certains supermarchés qui n'offraient à leur clientèle que des pommes de terre en provenance des provinces de l'est. Cette protestation s'est avérée fructueuse puisqu'aujourd'hui plusieurs producteurs des environs fournissent les chaînes d'alimentation locales en pommes de terre québécoises.

Pour également sensibiliser directement le consommateur, on envisage aussi une vaste campagne de publicité visant la promotion de la production de chez nous. Cette campagne publicitaire se fera à l'échelle provinciale et devrait débuter cet automne.

Baisse de 40 pour cent dans la construction

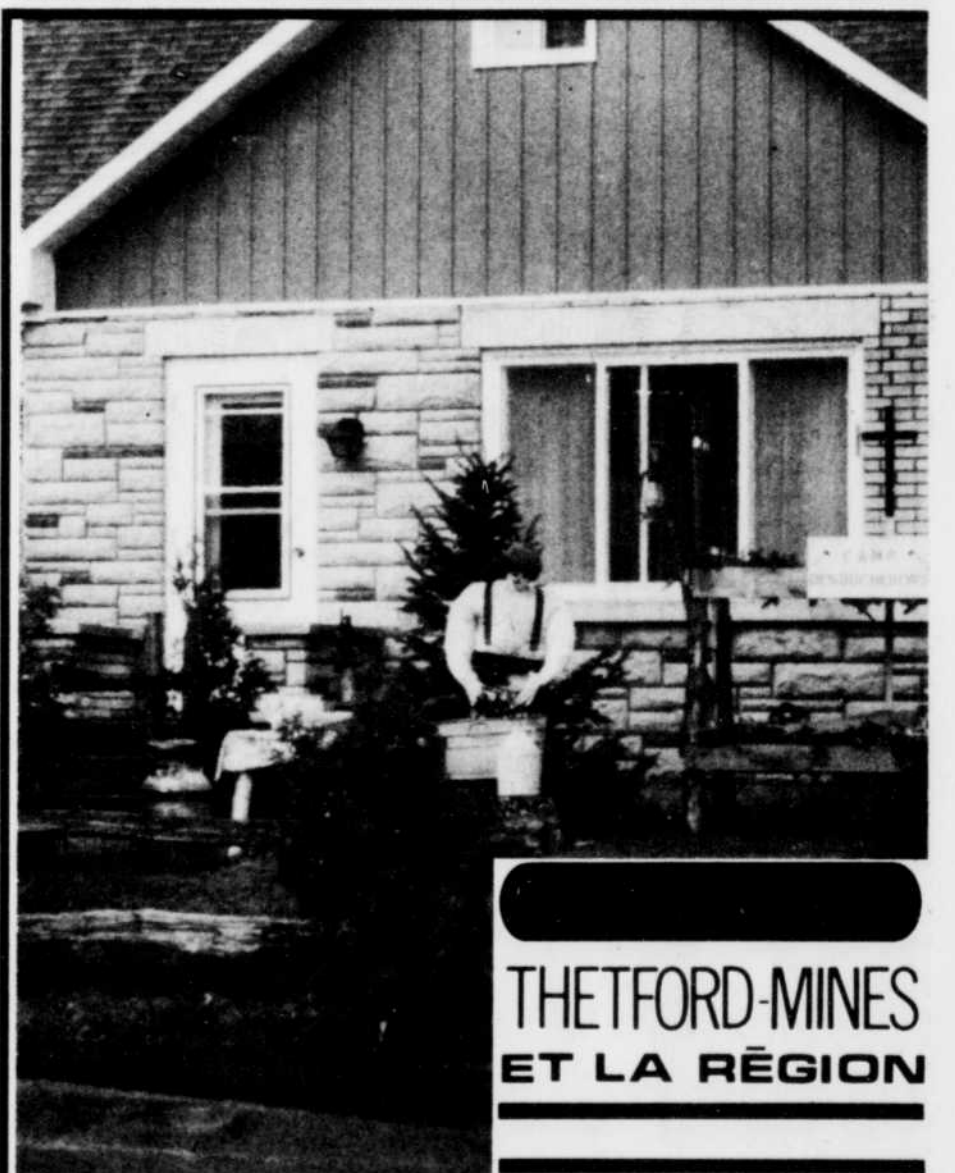
DRUMMONDVILLE. — La diminution des activités de l'industrie de la construction pour la région de Drummondville s'établit à 40 pour cent environ, soit fait savoir les dirigeants de l'Office de la construction du Québec (OCQ), à la suite d'une recherche ponctuelle réalisée par La Tribune.

Selon l'OCQ, le nombre d'heures de travail dans la construction est passé de 780.000 l'an dernier à 469.323 pour les cinq premiers mois de l'année,

soit une diminution de 40 pour cent exactement.

Quant au nombre d'employés de la construction, les salariés actifs diminuent de 1300 par mois en moyenne à 779, soit une réduction de 39 pour cent.

Ces statistiques valent pour le territoire desservi par Drummondville, notamment Victoriaville, Plessisville, Warwick, St-Guillaume, St-Léonard, l'Avenir et plusieurs autres localités.



THETFORD-MINES ET LA RÉGION

(Photo La Tribune par Thetford Mines)

La Semaine du P'tit Caribou

Certains résidents de la région de Thetford soulignent à leur façon la Semaine du P'tit Caribou en décorant les abords de leurs propriétés. Le festival western se déroulera jusqu'au 21 août courant.

Aide de Québec à deux entreprises: 341 emplois maintenus et 24 créés ?

VICTORIAVILLE. — Deux entreprises de la région bénéficieront d'un coup de pouce financier du gouvernement du Québec.

Prenant la forme d'une garantie de prêt et d'une prise en charge d'une partie des coûts des intérêts sur les emprunts, cette aide financière accordée à Les Équipements Industriels Poudrier Inc. de Victoriaville et à Tricot Domino (1982) Ltée de Daveluyville permettra le maintien de 341 emplois et la création éventuelle de 24 emplois.

Spécialisée dans la confection de bas et de vêtements de tricot, l'entreprise Tricot Domino profitera d'une garantie de prêt de 500.000 \$. Le mi-

nistère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme a autorisé la Société de développement industriel du Québec (SDI) à garantir ce prêt à la Banque Nationale du Canada pour Tricot Domino.

Permettant le maintien de 341 emplois, cette aide financière a été consentie dans le cadre du programme d'aide à la PME. En vertu de ce programme, le gouvernement garantit les deux tiers du montant du prêt et s'engage à payer pendant deux ans les trois quarts de l'intérêt au-dessus de

10 pour cent jusqu'à un taux d'intérêt maximal de 25 pour cent.

24 emplois

La SDI a également accordé une aide financière s'élevant à 170.000 \$ à l'entreprise Les Équipements Industriels Poudrier Inc. de Victoriaville, fabricant de nacelles aériennes. Sous forme de prise en charge d'une partie du coût des intérêts sur les emprunts, cette aide gouvernementale s'inscrit dans le cadre du programme d'aide aux entreprises manufacturières oeuvrant dans un secteur dynamique, utilisant une technologie moderne et démontrant une productivité élevée.

L'aide accordée par la SDI est reliée à un projet d'investissement de 1.723.000 \$ au Québec, projet qui pourrait susciter la création de 24 emplois.

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

la tribune — arts et divertissements

Le camp musical de Trois-Lacs

Le rêve de deux pionniers de la région de l'Amiante

Par PIERRE ROBERGE

MONTREAL — Le camp musical de Trois-Lacs, près d'Asbestos, est la réalisation du rêve de deux pionniers de la région de l'Amiante: Léo Boucher, "un gars qui ne dormait jamais", et Roger Grimard.

Aujourd'hui décédé, Léo Boucher avait le temps de diriger la Centrale des syndicats démocratiques, de s'occuper de l'harmonie d'Asbestos et d'encourager les jeunes étudiants mélomanes.

Voilà ce que raconte Pierre Mailhot, un des responsables du camp et qui a charge de la classe de cor, pendant que les 86 membres de l'harmonie — 16 ans en moyenne — accordent leurs instruments, à vent et à percussion.

Dans quelques instants, ils joueront des extraits d'opéra de Verdi et des airs populaires sous le toit du pavillon du Québec, dans l'île Notre-Dame. Le programme de Trois-Lacs prévoit en effet quelques sorties à travers le Québec.

Leur répertoire comprend aussi du jazz et des compositions pour cordes, mais transposées pour les vents.

Depuis sa fondation il y a 20 ans, souligne-t-il, le camp est le seul du

Québec exclusivement consacré à l'harmonie. On a déjà tenté d'ajou-

ter le violon et la guitare mais, vu le petit nombre d'élèves dans

ces disciplines, on a préféré continuer de se concentrer sur ce qui

fait la force de l'école. Depuis trois ans, poursuit M. Mailhot, qui

enseigne durant l'année à Sherbrooke, la direction de Trois-Lacs doit faire une sélection parmi les demandes d'inscription reçues de diverses régions, ce qui est bon signe pour l'intérêt que suscite le camp.

On ne manque jamais de joueurs de clarinette, flûte traversière et saxophone, précise M. Mailhot, mais on est toujours preneur lorsqu'un jeune maîtrise le tuba, le basson, le hautbois ou le cor.

Même s'il n'a pas encore tout à fait la taille de son instrument, le jeune François de Sherbrooke, est depuis deux ans l'unique basson de l'orchestre.

Musique et sports

Nathalie (saxophone alto), de Montréal, apprécie au camp le bon équilibre entre les activités musicales et les sports. Sonia (flûte), d'Asbestos, fréquente le camp depuis cinq ans.

Pierre Mailhot signale que les "anciens" ont pris part dans le choix des jeunes musiciens mais, par rapport à 1981, on a quand même constaté un roulement de la moitié de l'effectif.

Pour l'admission, le critère essentiel est d'avoir étudié et joué de son instrument pendant trois ans au moins. Pour 1983, les intéressés auront jusqu'à la mi-mai pour faire leur demande.

Guy, de Cookshire, joue de l'euphonium (sorte de tuba). Comme son ami Stéphane, de Sherbrooke, il est heureux de penser qu'à la rentrée de septembre il aura toute une avance sur les autres élèves du cours de musique.

Cinq heures et demie de musique par jour, sept jours par semaine. Ils ne feraient jamais tout ça à l'école, affirme M. Mailhot. Chaque étudiant fait une session de deux semaines au camp et il y a quatre sessions durant l'été.

C'est un signe de santé pour Trois-Lacs puisque, les années précédentes, il n'y avait que deux sessions de deux semaines. Le camp est financé par le ministère des Affaires culturelles, quelques dons viennent de compagnies privées de la région et les salaires de certains employés sont payés par des programmes fédéraux. On compte également beaucoup sur les bénévoles.

Quinze professeurs (un par instrument) et deux directeurs mus-

caux assurent la direction pédagogique, ce qui permet de maintenir une proportion de sept ou huit élèves par enseignant. On trouve parmi eux Georges Godling, directeur de l'harmonie de Sorel, et Brian Elard, de l'Université de Sherbrooke.

Il y a également 25 préposés à l'entretien du terrain et des installations (tennis et piscine notamment), sans compter les employés des cuisines.

Les campeurs dorment dans des petites huttes ainsi que des anciennes maisons de mineurs fournies par la société extractrice d'amiante Johns Manville; la cafétéria moderne a été bâtie grâce à un subside du gouvernement provincial.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Depuis trois ans, la direction de Trois-Lacs doit faire une sélection parmi les demandes d'inscription... Les demandes proviennent de toutes les régions.

Il viendra aussi à Sherbrooke

Yves Montand se produira bientôt en Amérique

PARIS (AP) — Après son retour sur la scène parisienne et dans 27

New York avant de poursuivre par Washington, Québec, Ottawa, Sherbrooke, Montréal, San Francisco, Los Angeles. Montand ira enfin deux semaines au Japon.

A New York, où le show s'ouvrira le 7 septembre, Yves Montand sera le premier chanteur de variétés à se produire sur la scène du Metropolitan Opera, au Lincoln Center.

"Les publics étrangers sont difficiles", dit-il dans une interview.

On connaît sa méticulosité, son goût du travail bien fait qui exigent beaucoup de recueillement. "Je sais que jusqu'au 20 novembre je serai dans une prison merveilleuse, une prison dorée. J'ai ouvert la porte moi-même et je me suis enfilé moi-même. Naturellement, j'ai les clés..."

Avec les chansons de Montand, les mots ont beaucoup d'importance. Pour les représentations américaines, chaque spectateur aura un programme traduit et Montand donnera une courte explication en anglais sur la chanson qu'il va chanter.

"D'ailleurs nous comprenons la musique des mots... Si on parvient à transmettre un sentiment à quelqu'un, on a trouvé la vraie clé entre les êtres humains."

Ancien militant

A propos de ses années de militant politique, Montand déclare: "Il me semble avec notre expérience, avec ce que nous avons vu, que nous avons commis une grosse, grosse erreur."

"Maintenant, lorsque nous lançons une attaque, nous devons être clairs et précis. Pas

simplement contre l'impérialisme. Qu'est-ce que c'est? Oui, j'ai changé en cela, Dieu merci."

"Pendant longtemps les gens de ma génération ont accusé le capitalisme de tous les maux. Mais c'était seulement les gens de gauche qui tuaient des gens. Ils se livraient à d'abominables massacres. On ne peut donc continuer en ayant la foi et en disant 'Qu'importe, demain ça va changer'."

"Ce qui se passe aujourd'hui, c'est que les gens descendent dans la rue, défilent en criant paix, paix. Tout le monde est pour la paix. Les (missiles) Pershing n'arriveront pas (en Europe de l'Ouest) avant la fin de 1983 ou 1984. Pourquoi criez-vous tant après les Pershing? Elles ne sont pas encore là", dit-il en pointant l'index sur un interlocuteur imaginaire. Mais maintenant c'est

la chanson qui le tient. Renversé sur une chaise longue dans sa loge de l'Olympia, il évoque son retour: "Mon petit fils ne me connaissait pas, il ne m'avait jamais vu en scène. Je me suis dit 'Allons, vas-y, j'y vais...' Mais il m'a fallu trois

mois pour prendre ma décision. Je voulais vérifier si ma mémoire fonctionnait toujours, si j'avais le souffle. Je suis allé à New York pour voir quelques spectacles, pour voir si ça m'excitait..." Ca l'avait excité.

La Fondation des maladies du cœur subventionne la recherche sur les troubles cardiaques chez les enfants. Souscrivez à la campagne de votre Fondation.



villes de province, voilà Yves Montand qui entreprend une tournée à l'étranger. Son nouveau

Brésil où il commence le 26 août à Sao Paulo. Après Brasilia et Rio, il chantera une semaine à

Menu artistique

Ce soir, à 21 h 30, au bar J du Centre culturel Le Vieux Clocher de Magog, les Lundis Jazz présentent un concert du pianiste Steve Holt.



En vedette
JENNY KANE
(73 po. de poitrine)
De retour, directement de New York.
Exclusivement pour la semaine du 16 au 21 août

EN PLUS: 4 jolies DANSEUSES.
Le long métrage
"Estivantes pour homme seul"
(films érotiques)
de 15 h 00 à 3 h 00 a.m. tous les jours

Vos hôtes J.M. et R. Couture
Au Vieux Moulin
272, rue Du Moulin
843-1106
Magog

LE BAR J'

du Vieux Clocher de Magog

LUNDI - JAZZ - 21h30
16 août Steve Holt quartet
23 août TASMAR
30 août TCHOUKON

CINE-PARC

Boul. Bourque
Horaire: 843-9575

13 au 19 août
"La mort au large"
2e film: "Ce soir on s'éclate"

La Rétrothèque
"Le Carrousel"

20 au 22 AOÛT

"WEEK-END BLANC"
(Entrée gratuite pour tous ceux et celles qui seront habillés(es) en blanc.)

NOMBREUX PRIX DE PRESENCE

Dimanche: Soirée des "Jets de l'Estrie et des membres"

Lundi: Soirée de "L'Hôtelier"

Mardi: Soirée de la "Minute payante"

Mercredi: Soirée des dames

Jeudi: Soirée "Champagne"

LA RETROTHEQUE
L'endroit #1 en ville. 7 soirs sur 7.
80, Thérien
Angle Wellington sud - Sherbrooke
565-9606

BELVEDERE 1
Tél.: 562-3969 18 ans
7h30 première fois à prix régulier!

CALIGULA
en français - 9h
2e film

LES HUMANOÏDES DE LA MER
7h30

BELVEDERE 2
Tél.: 562-3969 14 ans

L'HOMME ELEPHANT 9h25
2e film
Burt Reynolds

MENCI D'AVOIR ETE MA FEMME
7h30

TV LOCATION

569-5746

LOCATION de FILMS VIDEO Beta

G. DOYON TV
1115, Conseil, Sherbrooke

CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boul. Portland Sherbrooke
565-0366

Jeunes filles brûlantes! 18ANS

pour des
Rêves intimes
très agiles...

2e film "L'ECOLE DE L'AMOUR"

Rèves: 6h50, 9h10
Ecole: 7h55, 10h15

CINEMA 1

For all

STAR TREK II
THE WRATH OF KHAN

avec William Shatner, Leonard Nimoy

5h17, 9h30

CINEMA 2

7h00, 9h00

GO FOR IT!

"A Heavyweight Hit!"
A Boxoffice Knockout!"

ROCKY III

CINEMA 3